

CQP Opérateur en désamiantage

RNCP32087 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	230
Formacode(s)	22265
Code(s) ROME	I1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	04/01/2019
Date d'échéance	04/01/2022

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT · SIRET : 78466864200019

SYNDICAT DES ENTREPRISES DE DECONSTRUCTION DEPOLLUTION ET RECYCLAGE · SIRET : 42844097800024

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur en désamiantage effectue le retrait des matériaux amiantés en respectant strictement les consignes de la hiérarchie (encadrement de chantier, technique).

L'opérateur est amené à travailler en déconstruction ou en réhabilitation (libre ou occupé), en milieu extérieur ou intérieur.

Dans ce cadre, il effectue les principales activités suivantes :

- Protection des surfaces et confinement de la zone amiante
- Retrait des matériaux contenant de l'amiante dans le respect du plan de retrait établi par l'entreprise
- Déconfinement
- Evacuation des déchets

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences techniques de préparation et de repli chantier amiante

- Préparer le chantier selon les consignes de la hiérarchie
- Monter un confinement selon les consignes données
- Protéger les surfaces
- Organiser les secours avec le chef de chantier en cas de besoin
- S'équiper des bons APR correspondant au niveau de risque
- Nettoyer finement la zone
- Replier le chantier en respectant les consignes

Compétences techniques liées au retrait des matériaux contenant de l'amiante

- Procéder au retrait des matériaux amiantés dans le respect du processus défini par la hiérarchie

- Nettoyer la totalité de la zone après traitement des matériaux contenant de l'amiante
- Effectuer un autocontrôle à l'avancement du retrait
- Conditionner les déchets et les évacuer en respectant la procédure définie
- Appliquer les consignes de décontamination avant la sortie de zone amiante

Compétences transversales

- Assurer le lien entre l'extérieur et l'intérieur de la zone amiante
- Appliquer le niveau d'exigence d'hygiène, de sécurité et de qualité demandé par l'entreprise
- Communiquer et rendre compte à la hiérarchie de l'avancement des travaux
- Détecter les dysfonctionnements et les communiquer
- Vérifier l'état et le bon fonctionnement de ses APR
- Vérifier les approvisionnements en matériel

Blocs de compétences

RNCP32087BC01 — Compétences techniques de préparation et du repli du chantier amiante

LISTE DE COMPÉTENCES

- Participer à l'installation et à la préparation de chantier

C1 Mettre les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés au chantier à réaliser

C2 Signaler et mettre en sécurité la zone de travail à l'aide des Moyens de Protection Collective (MPC) conformément aux consignes du chef de chantier lors de la présentation du Plan de Démolition de Retrait et d'Encapsulage (PDRE)

C3 Installer un sas de décontamination, un sas matériel et une base vie de zone

C4 Installer un parc à déchets dans un local (ou aire de stockage extérieure en cas d'impossibilité), isolé et fermé à clef

C5 Participer avec sa hiérarchie à la délimitation des matériaux amiantés et les identifier avant de procéder au curage des autres matériaux (curage rouge ou curage vert)

C6 Effectuer le curage des matériaux ne contenant pas d'amiante puis trier, coltiner et évacuer les déchets

- Protéger les surfaces et réaliser le confinement de la zone amiante

C7 Calfeutrer la zone amiante

C8 Mettre en place un confinement statique et le raccorder au sas

C9 Positionner des fenêtres de communication avec l'extérieur et une issue de secours conformément aux consignes du chef de chantier lors de la présentation du PDRE

C10 Mettre en place un confinement dynamique en respectant les consignes du chef de chantier et l'aider à la réalisation du test de fumée

- Participer a repli du chantier

C38 Evacuer les déchets amiantés du parc à déchets au camion du transporteur agréé

C39 Replier le matériel

C40 Décalfeutrer les locaux

C41 Donner un coup de propreté et restituer les locaux

- Modalité d'évaluation :

Toutes les compétences listées sont évaluées par le carnet d'évaluation, le QCM et l'entretien avec le jury, (sauf la C1 et la C41 qui ne sont pas abordées dans le QCM)

RNCP32087BC02 — Compétences techniques liées au retrait des matériaux contenant de l'amiante

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser le retrait des matériaux contenant de l'amiante dans le respect du PDRE

C16 S'équiper avant toute entrée en zone de travail en respectant scrupuleusement les différentes étapes d'habillage

C17 Entrer en zone amiante en respectant scrupuleusement les procédures liées au chantier

C18 Adapter sa méthode, sa posture et son comportement dans les différentes phases de travail potentiellement pénibles

C19 Procéder au retrait des articles en amiante-ciment selon le processus défini par l'entreprise

C20 Procéder au retrait des flocages selon le processus défini par l'entreprise

C21 Procéder au retrait des isolants (panneaux composites, enduits, calorifuges ...) selon le processus défini par l'entreprise

C22 Procéder au retrait des revêtements (dalles, feutres et cartons, matériaux tissés, peintures ...) selon le processus défini par l'entreprise

C23 Procéder au retrait des liants (colles, mortiers, joints, mastics ...) selon le processus défini par l'entreprise

C24 Procéder au retrait des éléments électriques et mécaniques selon le processus défini par l'entreprise

C25 Effectuer un autocontrôle visuel à l'avancement

C26 Effectuer le retrait des résidus éventuels d'amiante après l'autocontrôle, dans le respect du processus appliqué précédemment (ponçage, burinage, grattage ...)

C27 Conditionner les déchets des matériaux contenant de l'amiante

C28 Sortir les déchets de la zone de retrait

C29 Sortir de la zone amiante en respectant scrupuleusement les procédures liées au chantier

C30 Stocker les déchets amiantés dans le parc à déchets installé sur le chantier

- Nettoyer la totalité de la zone après traitement des matériaux contenant de l'amiante

C31 Nettoyer soigneusement et évacuer les différents matériels décontaminables utilisés

C32 Nettoyer correctement les surfaces traitées et non traitées

C33 Nettoyer soigneusement, conditionner et évacuer les différents matériels non décontaminables utilisés

C34 Procéder à la dépose et au nettoyage d'une double peau

- Procéder au déconfinement et à l'évacuation des déchets du chantier

C35 Procéder à la dépose et au nettoyage de la peau (polyane)

C36 Démonter soigneusement les sas personnel et matériel

C37 Démonter les armatures

- Modalité d'évaluation :

Toutes les compétences listées sont évaluées par le carnet d'évaluation, le QCM et l'entretien avec le jury, (sauf la C23 et la C26 qui ne sont pas abordées dans le QCM)

RNCP32087BC03 — Compétences transversales liées à la communication sur le chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer le lien entre l'extérieur et la zone de retrait (assurer le rôle d'homme de SAS)

C11 Vérifier l'état et le bon fonctionnement des appareils de protection respiratoire, l'habillage des opérateurs avant l'entrée en zone de travail et à la sortie puis le consigner sur le registre

C12 Gérer et enregistrer les entrées et sorties

C13 Assurer un lien de communication avec le responsable de l'équipe en zone de travail

C14 Vérifier les approvisionnements nécessaires à l'entrée de la zone de travail (matériels, matériaux, filtres, serviettes ...)

C15 Organiser les secours en coordination avec le chef de chantier, en cas de besoin

- Appliquer le niveau d'exigence d'hygiène de sécurité et de qualité demandé par l'entreprise

C42 Respecter les consignes d'hygiène définies par sa hiérarchie pour la réalisation du chantier

C43 Respecter les instructions liées à la sécurité individuelle et collective définies par sa hiérarchie pour la réalisation du chantier

C44 Respecter les critères de qualité communiqués par sa hiérarchie pour la réalisation du chantier

- Communiquer et rendre compte de son activité

C45 Coordonner son travail avec les autres membres de l'équipe par une communication adaptée afin d'accroître l'efficacité des interventions

C46 Communiquer de façon régulière avec sa hiérarchie et lui rendre compte de l'avancement des tâches confiées

C47 Communiquer avec les éventuels autres intervenants sur le chantier afin de faciliter le bon déroulement des travaux et garantir la sécurité sur le chantier

C48 En cas d'anomalie, de dysfonctionnement ou de danger, alerter immédiatement sa hiérarchie

- Modalité d'évaluation :

Toutes les compétences listées sont évaluées par le carnet d'évaluation, le QCM et l'entretien avec le jury, (sauf la C13 et la C45 et la C46 qui ne sont pas abordées dans le QCM)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Près de 1 000 entreprises, réparties sur la France entière, assurent des travaux de désamiantage. Ces entreprises du

Bâtiment sont pour la majorité des TPE, mais on compte aussi des PME de 10 à 220 salariés. Elles sont soit en mono-activité de désamiantage, soit elles combinent cette activité avec celle de la démolition. Ces structures sont regroupées au sein du SEDDRé qui a créé une Section professionnelle dédiée aux métiers du Désamiantage pour répondre plus efficacement aux besoins croissants de cette profession. Sur un effectif de 10.000 personnes, la proportion d'ouvriers est de l'ordre de 75%, soit 7.500 personnes. Les travailleurs ont obligatoirement plus de 18 ans et sont sous contrat à durée indéterminée

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
opérateur en désamiantage,
désamianteur
opérateur intervenant en milieux nocifs

- RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
L'exercice du métier requiert :
- d'être âgé de plus de 18 ans (article D4154-1 Code du Travail)
 - de fournir une attestation médicale de « non contre-indication au port des EPI et aux travaux en présence d'amiante » (arrêté 23 février 2012)
 - de posséder une formation « Opérateur chantier amiante » (retrait –sous section 3), d'une durée réglementaire de 35 heures (arrêté 23 février 2012)
 - d'exercer en contrat à durée indéterminée décret (article D4154-1 Code du Travail)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 025 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 265
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE
Le jury est composé de 4 membres issus d'entreprises intervenant dans le secteur du désamiantage. et répartis

comme suit:

- 2 représentants employeur
- 2 représentant employés

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 4 membres issus d'entreprises intervenant dans le secteur du désamiantage. et répartis comme suit:

- 2 représentants employeur
- 2 représentant employés

Le candidat présenté doit être toujours en entreprise

Base légale

Date de décision	04/01/2019
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38287

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
SEDDRe
métiers-btp

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32087/>